

COMMUNE DE CLEGUEREC
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**SEANCE DU 23 FÉVRIER 2023**

L'an deux mille vingt-deux, le 23 février, à 19 heures, le conseil municipal de Cléguérec, légalement convoqué le 17 février 2023, s'est réuni en session ordinaire en salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Le Maire, Marc ROPERS.

ETAIENT PRESENTS : Marc ROPERS, Maryvonne LE FORESTIER, Xavier ROBIN, Christine TEFFO, Pascal LE CRAVER, Jean Louis KERGARAVAT, Martine AUFFRET, Gaëlle BOBON-LE GAL, Eric BURH, Carine HENRY, Marc HAMONIC, Julie CRUZ, Joël EUZENAT, Noyale LEFEBVRE, Serge PERRET, Christine LE FLAO, Morgan CARIMALO, Trefin LEFEBVRE, Jean Michel LE ROCH, Nicole BRUNON, Thierry LAMOURIC.

ABSENCES ET POUVOIRS :

Anne LE LU – Donne pouvoir à Jean Michel LE ROCH
Claude GUEGAN

Est nommée secrétaire de séance : Trefin LEFEBVRE

Délibération n° 2023-03

Votants	22
Exprimés	22
Pour	22
Contre	0
Abstention	0

CESSION DE TERRAIN AU DILLIEN

Mr et Mme AUDIC ont sollicité l'acquisition d'une partie du terrain communal cadastré ZL 36 et qui jouxte leur propriété, pour une contenance de 234m².

L'autre partie va rester propriété de la commune et sur laquelle est implanté un ancien four ainsi qu'un calvaire

Après en avoir délibéré, le conseil Municipal, à l'unanimité :

- **Autorise** Monsieur le Maire à engager toutes les démarches permettant de céder une partie du terrain cadastré ZL 36 à Mr et Mme AUDIC
- **Précise** que le prix de vente du terrain d'élèvera à 0.50€ le m²
- **Précise** que les frais inhérents à ce dossier seront supportés par les acquéreurs
- **Désigne** l'étude de Maître GUILLOU pour rédiger l'acte notarié

La secrétaire
Trefin LEFEBVRE

Le Maire,
Marc ROPERS